

SYNTHÈSE CONFÉRENCE

NOUVEAU PROGRAMME ERASMUS +, NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR TOUS LES CITOYENS

 7 & 8 novembre 2019

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

 DIJON, France

17, boulevard de la Trémouille



Erasmus+

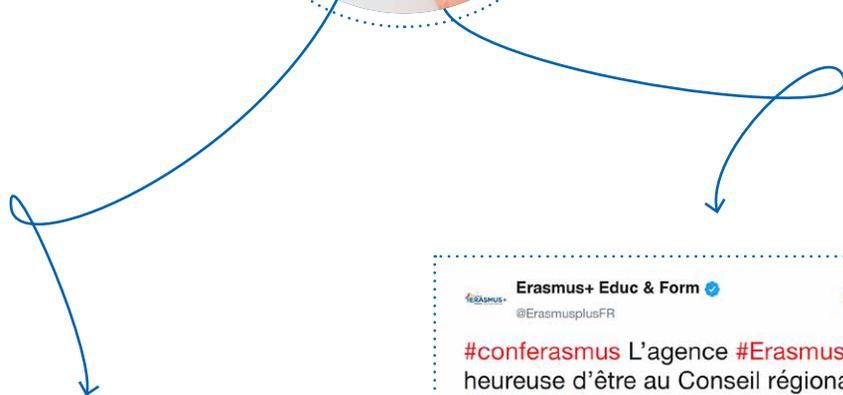
Citizenship

Inclusion

Internationalization



JEUDI
7 NOVEMBRE



 **France Bleu Bourgogne** ✓
@bleubourgogne

Suivre

L'avenir du programme d'échanges Erasmus pour les cinq prochaines années : c'est le thème des conférences organisées de jeudi à vendredi, à Dijon. Un avenir où beaucoup plus de personnes pourront partir, grâce à un financement plus important.



L'avenir du programme Erasmus discuté pendant deux jours à Dijon
L'avenir du programme d'échanges Erasmus pour les cinq prochaines années : c'est le thème des conférences organisées de jeudi à vendredi, à Dijon. Un avenir où
francebleu.fr

14:41 - 7 nov. 2019

 **Erasmus+ Educ & Form** ✓
@ErasmusplusFR

Suivre

#conferasmus L'agence #ErasmusPlus est heureuse d'être au Conseil régional @bfc_region pour aborder les enjeux d'inclusion du futur #Erasmus 2021-2027 et travailler avec les acteurs territoriaux à développer les projets > scolaires, enseignants, apprentis, demandeurs d'emploi...



05:09 - 7 nov. 2019



INTRODUCTION

Co-organisée par les agences nationales Erasmus+ française, serbe et suédoise, la conférence « Nouveau programme Erasmus +, nouvelles opportunités pour tous les citoyens » est animée par **Emmanuelle Bastide, journaliste sur RFI et animatrice de l'émission « 7 milliards de voisins »**.

Liliane Lucchesi, conseillère déléguée aux Relations franco-suisses, à la Solidarité internationale et au Pilotage des objectifs de développement durable au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté, introduit la conférence en assurant que « Le programme Erasmus + permet de forger une citoyenneté européenne à travers la rencontre de l'autre. L'emploi est l'une des trois priorités de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui soutient la mobilité pendant la formation et après l'obtention d'un diplôme. Les compétences transversales, comme la tolérance, que les mobilités Erasmus + permettent d'acquérir, sont celles que recherchent les employeurs ». Elle salue la signature, le 30 septembre dernier, d'un partenariat entre l'Agence Erasmus+ France / Education Formation et Régions de France destiné à soutenir la mobilité. « Nos expertises s'associent pour toucher tous les publics. C'est notre objectif », déclare-t-elle.



« Erasmus + soutient la vision d'une Europe de l'éducation qui ne soit pas définie par les frontières »

Anna Gudmundsson, représentante du ministère suédois de l'Education et de la Recherche

▼

Anna Gudmundsson, représentante du ministère suédois de l'Education et de la Recherche et représentante de la Suède au comité de programme Erasmus +, souligne le privilège de la génération actuelle de pouvoir accéder aux mobilités Erasmus +, contrairement à la sienne pour qui la mobilité restait un privilège. A l'instar des autres intervenants, elle estime que le prochain programme Erasmus + (2021-2027) sera « une évolution plutôt qu'une révolution ». Elle déclare relever « le défi que représente le probable doublement de son budget » qui permettra de « mettre davantage l'accent sur l'inclusion », avant d'ajouter que c'est ce que fait déjà la Suède, qui « cible les jeunes ayant le moins d'opportunités ». Selon elle, « Erasmus + soutient la vision d'une Europe de l'éducation qui ne soit pas définie par les frontières ». S'adressant aux participants, elle les encourage à profiter des temps de rencontres prévus au cours de ces deux journées pour approcher de nouveaux partenaires européens et initier de nouvelles coopérations.



« En plus de son efficacité et de ses résultats, le programme Erasmus + est très important dans une époque où l'on vit le Brexit, mais aussi des mouvements électoraux qui montrent la montée des extrêmes et d'un sentiment eurosceptique », pointe **Laurence Farreng, députée européenne**, membre coordinatrice de la Commission Education Jeunesse et rapporteur pour le programme Erasmus +. L'eurodéputée fait le point sur le calendrier de mise en œuvre du prochain programme : il a été adopté par le Parlement européen en mars 2019 et la nouvelle législature travaille actuellement dessus. « Nous défendons l'idée d'embarquer davantage de personnes dans la grande aventure de la mobilité européenne. La principale bataille concerne le budget. La Commission européenne promeut le doublement. Le Parlement en demande le triplement pour que le programme puisse avoir plus d'ambition et que tous les publics éloignés de la mobilité puissent être mieux intégrés », insiste-t-elle.



« Nous défendons l'idée d'embarquer davantage de personnes dans la grande aventure de la mobilité européenne. »

Laurence Farreng, députée européenne

▼ **Valérie Gomez-Bassac, députée du Var**, membre des Commissions Affaires culturelles et Education, et, Affaires européennes à l'Assemblée nationale, témoigne des bienfaits du programme Erasmus + qu'elle a pu apprécier dans ses fonctions de maître de conférence : « pour les langues, la culture, l'expérience, l'ouverture d'esprit et pour favoriser l'intégration et l'inclusion dans le monde du travail ». « Aujourd'hui, on ne peut pas faire sans la mobilité européenne », martèle-t-elle, à la veille de sa participation aux célébrations du 30e anniversaire de la chute du mur de Berlin, qui rappelleront l'importance d'une culture commune européenne.

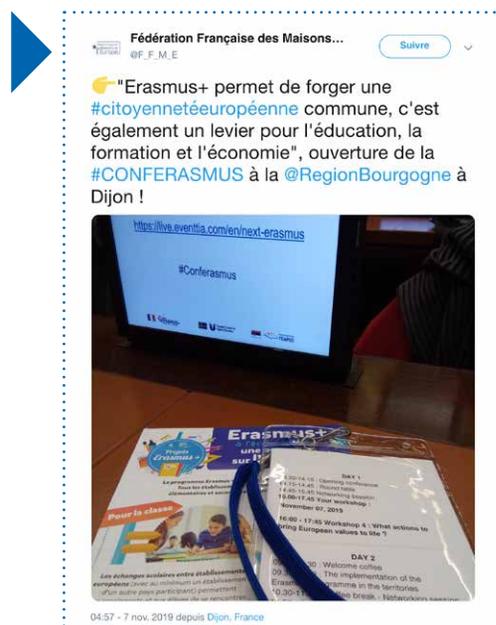


Jean-François Chanet, recteur de l'académie de Besançon et de la région académique Bourgogne Franche-Comté, pointe le rôle de l'Education nationale « au sens français du terme, c'est-à-dire universaliste ». Citant Erasme (Éloge de la folie) - « un bien est d'autant plus grand qu'il est partagé par un grand nombre » - pour décrire Erasmus +, le recteur estime qu'il s'agit désormais de « diversifier l'origine et la localisation de ses bénéficiaires ». C'est dans cette optique que l'académie de Besançon a signé une convention de coopération avec les MFR (Maisons familiales rurales) destinée à mettre en œuvre un projet de mobilité bénéficiant à 20 MFR et à 17 lycées professionnels. « 500 jeunes qui n'étaient pas encore touchés par Erasmus + et 140 personnels sont concernés » et « 16 pays européens, dont la Suède et la Serbie, partenaires de cette conférence, sont associés au projet » chiffre-t-il. Il annonce également la signature prochaine d'un accord de partenariat entre les établissements de sa région académique et le ministère serbe de l'Education.



« Les mobilités concernent trop peu les acteurs des lycées professionnels et des établissements situés en milieu rural, nombreux dans l'académie de Dijon »

Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon



Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon, témoigne de la transformation des étudiants partis en mobilité Erasmus + qu'elle a eu le plaisir de suivre en tant que professeure d'université. Désormais rectrice, elle souhaite continuer de contribuer à « fabriquer - entre guillemets - les citoyens européens de demain ». Elle entend la réticence de certains enseignants à se lancer dans des projets de mobilité jugés « très lourds et chronophages » et souligne la problématique spécifique à son académie : « Les mobilités concernent trop peu les acteurs des lycées professionnels et des établissements en milieu rural, nombreux dans l'académie de Dijon ». Rappelant que l'apport de ces expériences fait consensus, elle estime qu'il est important de développer le programme Erasmus + dans toutes les voies de formation et dans tous les milieux. Elle ajoute que son effort porte sur l'accompagnement des équipes éducatives et insiste sur la réussite du projet « M.A.D.E. in Bourgogne » (Mobilité de l'Académie de Dijon en Europe) qui bénéficie à près de 30 établissements de niveau 2 de l'académie de Dijon et qui organise une centaine de mobilités par an, dont des stages d'observation de cinq jours pour les enseignants.

TABLE-RONDE D'INTRODUCTION



« Nous devons approfondir les contacts et la façon de travailler sur les sujets complexes que sont l'internationalisation dans la formation professionnelle et l'inclusion »

*Laure Coudret-Laut,
directrice de l'Agence Erasmus+
France / Education Formation*



Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, rappelle le contexte de ces rencontres : mener à bien le dernier appel à propositions qui est doté d'un budget en forte hausse et préparer le prochain programme. « Erasmus + est ambitieux en termes de financement et d'inclusion. C'est notre challenge », insiste la

directrice de l'agence française. Pour expliquer le choix d'associer les agences Erasmus+ serbe et suédoise à ces journées, elle précise qu'il s'agissait de porter « une attention particulière à la zone des Balkans qui n'est pas une zone avec laquelle on travaille habituellement » et de « travailler avec la Suède sur la manière d'attirer des acteurs qui se sont sentis jusque-là exclus des mobilités », un choix pertinent au vu de « la vision du prochain programme ».

C'est la première fois que des outils informatiques ont été mis en place pour permettre aux participants d'entrer en contact et d'organiser des rencontres lors des temps dédiés (cafés-rencontres). « Nous devons approfondir les contacts et la façon de travailler sur les sujets complexes que sont l'internationalisation dans la formation professionnelle, l'inclusion et la mobilité des enseignants et des élèves. C'est la condition sine qua non pour un prochain programme plus inclusif », résume Laure Coudret-Laut. Elle plaide par ailleurs pour que « la mobilité commence plus tôt » et en faveur de « mobilités plus courtes, organisées dans des pays de proximité, afin d'en donner le goût dès le plus jeune âge ». « Il faut que la mobilité soit présente tout au long des parcours de formation, de la maternelle à l'âge adulte », conclut-elle son intervention.



« Les industries suédoises souhaitent que les apprenants de la formation professionnelle acquièrent des compétences en dehors de la Suède et de l'Union européenne »

Angela Andersson, directrice de l'Agence Erasmus+ Suède

Angela Andersson, directrice de l'Education au Conseil suédois pour l'Enseignement supérieur - Agence Erasmus+ Suède, explique que le gouvernement de son pays soutient la mobilité des apprenants hors de l'Europe depuis 20 ans. Elle expose la spécificité de son système d'éducation : l'enseignement et la formation professionnels sont dispensés dans tous les établissements de niveau 2 et permettent, au même titre que la voie générale, d'accéder à l'université. En Suède, l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur répondent à la

fois aux perspectives scandinaves, européennes et mondiales. « La Suède est un petit pays, très loin au Nord et très industrialisé. Les industries souhaitent que les apprenants de la formation professionnelle acquièrent des compétences en dehors de la Suède et de l'Union européenne », expose Angela Andersson, avant d'ajouter que « les compétences développées en mobilité seront de plus en plus recherchées par les entreprises dans les années à venir ».



« Le terme d'inclusion peut être associé à la Serbie, candidate à l'entrée dans l'Union européenne »

Marija Filipović Ožegović, directrice de l'Agence Erasmus+ serbe

Marija Filipović Ožegović, directrice de la Fondation Tempus - Agence Erasmus+ Serbie, rebondit sur « le terme d'inclusion, qui peut être associé à la Serbie, candidate à l'entrée dans l'Union européenne ». Elle rappelle que ce terme recouvre une réalité plus large que la seule insertion des personnes en situation de handicap : elle concerne aussi les personnes issues des territoires

d'Outre-Mer et des zones rurales, ou encore celles rencontrant des difficultés socio-économiques. La directrice de l'agence serbe invite les participants à partager « des propositions, des solutions, des stratégies, pour planifier des mesures réelles permettant d'accompagner tout étudiant, tout adulte, ayant besoin d'un soutien spécifique pour accéder au programme ».



Interrogée sur le changement d'échelle annoncé, **Laure Coudret-Laut** donne l'exemple du travail mené avec les rectorats, Dareic et GIP académiques, qui ont une grande expérience « de l'optimisation des fonds européens ». Elle cite également le partenariat initié en ce sens avec Régions de France et souligne l'importance du rapprochement avec les villes, « difficile à l'approche des élections municipales ». L'agence française entend également miser davantage sur la stratégie des alumni, qui restent les meilleurs ambassadeurs de la mobilité vis-à-vis de leurs pairs. Laure Coudret-Laut félicite par ailleurs les « recommandations faites par les agences nationales Erasmus+ au sein des groupes de travail organisés à Bruxelles » qui « ont ouvert les bureaucrates aux réalités du terrain », et qui ont permis notamment d'imposer la question cruciale de la simplification des démarches. « Le changement d'échelle, on ne le réussira que collectivement, avec tous les partenaires », résume-t-elle.



« Les recommandations faites par les agences nationales Erasmus+ au sein des groupes de travail organisés à Bruxelles ont ouvert les bureaucrates aux réalités du terrain »

*Laure Coudret-Laut,
directrice de l'Agence Erasmus+
France / Education Formation*



ATELIER 1

INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS

Animé par **Angela Andersson**, directrice de l'Education au Conseil suédois pour l'Enseignement supérieur - Agence Erasmus+ Suède, et **Jenny Lindström**, responsable du programme Atlas, l'atelier est l'occasion de présenter deux expériences de mobilité hors Europe dans le secteur de la formation professionnelle. Ces témoignages sont d'autant plus intéressants que ce type de mobilité est rare et que la Suède a une longue expérience de son organisation. Le gouvernement suédois, qui encourage le développement de la formation professionnelle, finance en effet, depuis 2008, le programme Atlas. Ce dernier soutient le placement en stage des apprenants de la formation professionnelle dans des entreprises étrangères (en et hors Europe) en offrant à chacun la somme de 1 800 euros pour financer ses frais de déplacement et 140 euros par semaine pour contribuer à ses frais de séjour.

Kristina Bergman est enseignante dans un établissement de formation professionnelle situé à Göteborg qui forme aux métiers de mécanicien et de chauffeur de camions. Son établissement bénéficie du programme Atlas depuis 2011 et organise des mobilités en Ouganda pour ses apprenants. L'enseignante décrit les élèves comme « ennuyés par l'anglais, l'histoire et les sciences sociales » et évoque la nécessité de « les emmener à l'étranger pour stimuler leur envie d'apprendre ».

Mia Noren est enseignante dans une école localisée à Helsingborg qui forme des infirmières et des agents de police. C'est grâce à une précédente expérience de partenariat avec la Tanzanie qu'elle a eu envie, en intégrant l'école, de développer des mobilités vers ce pays de l'Afrique de l'Est.

Angela Andersson précise que l'Ouganda et la Tanzanie font partie du programme de développement international de la Suède.



Plus-values de ces mobilités :

Pour **Kristina Bergman** et **Mia Noren**, la différence avec une mobilité en Europe, où le mode de vie reste proche de celui des Suédois, est que « ce type de mobilité change littéralement la vie des participants ». « Un élève mécanicien, qui rêvait de travailler chez Tesla, a pu le faire, non pas grâce à sa formation académique, mais parce qu'il a montré à son employeur qu'il avait eu le courage d'aller dans un endroit « atypique » et la force de caractère de se gérer seul là-bas », témoigne **Kristina Bergman**.

La préparation, clef de la réussite :

- ▶ En amont, une préparation importante avec les partenaires est nécessaire pour trouver de bonnes entreprises d'accueil et de bons lieux de séjour. Il faut aussi identifier les professionnels qui seront de bons tuteurs de stage et planifier

à l'avance les activités réalisées en dehors du stage en entreprise. « En Ouganda, il y a des organismes relais pour aider à l'organisation des séjours et une vraie volonté locale d'accueillir ce type de projets », précise **Kristina Bergman**.

- ▶ Il est nécessaire de bien sélectionner les élèves volontaires et de bien juger leur capacité à s'engager dans ce genre d'aventure. « Les meilleurs candidats ne sont pas forcément les élèves qui obtiennent les meilleures notes, mais ceux qui sauront être les meilleurs ambassadeurs de l'établissement et qui sauront le mieux s'adapter », précise **Mia Noren**.

- ▶ Il faut préparer les parents, les rassurer sur les accès aux hôpitaux, sur le sérieux des partenaires, sur le bon encadrement de leur enfant sur place.

ATELIER 2

VERS UN PROGRAMME ERASMUS + PLUS INCLUSIF

Animé par **Marija Filipović Ožegović**, directrice de la Fondation Tempus - Agence Erasmus+ Serbie, l'atelier a débuté par la présentation d'un projet Erasmus + mis en place dans une école primaire de Belgrade. Les professeurs sont allés se former en Espagne, au Royaume-Uni et à Malte via des stages d'observation et des cours. L'objectif était de renforcer leurs compétences pédagogiques vis-à-vis des élèves à besoins spécifiques.

Les participants, qui ont été invités à s'interroger sur l'accessibilité du programme et sur les pratiques favorisant l'inclusion, ont émis de nombreuses idées :

- ▶ Simplifier les formulaires de candidature ;
- ▶ Libérer du temps aux enseignants et aux personnels des structures pour rédiger la candidature et mettre en œuvre le projet ;
- ▶ Se former entre pairs ;
- ▶ Simplifier les messages et les diffuser en direction d'un public plus large (exemple : Erasmus + ne s'adresse pas qu'aux étudiants) ;
- ▶ Mieux former les acteurs de l'orientation ;
- ▶ Soutenir les associations locales qui travaillent déjà dans le secteur de l'inclusion et qui pourraient

être les plus à même de déposer un projet à l'international (élargir leur champ d'intervention à d'autres secteurs que le secteur jeunesse par exemple) ;

- ▶ Réduire la durée minimum des mobilités d'études et de stage pour les étudiants qui est fixée aujourd'hui à 2-3 mois (exemple : proposer des « missions exploratoires » d'une quinzaine de jours minimum) ;
- ▶ Développer la mobilité virtuelle (en adéquation avec le défi climatique et en soutien au démarrage d'un projet) ;
- ▶ Mieux reconnaître les mobilités (il perdure encore des problèmes de reconnaissance, notamment dans les disciplines sport et médecine) ;
- ▶ Mieux valoriser la mobilité en développant les témoignages et le réseau des alumnis ;
- ▶ Réfléchir au remplacement des enseignants qui partent en formation à l'étranger ;
- ▶ Améliorer l'accueil de certains apprenants dits « fragiles » (migrants, handicapés...) ;
- ▶ Mieux soutenir les étudiants, notamment en ce qui concerne la question du logement (difficulté pour payer à la fois son logement dans son pays de départ et celui dans son pays d'accueil).



ATELIER 3

COMMENT DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS D'ÉDUCATION DANS L'ACTUEL ET LE FUTUR PROGRAMME ERASMUS + ?



Animé par **Audrey Macé-Rousseau**, chargée de promotion à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, l'atelier accueille huit témoignages différents. Grâce à la diversité des tailles des projets de mobilité présentés (du projet d'établissement au projet de territoire) et à la variété des profils des témoins (personnels et apprenants d'Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté - EREA, de lycées et d'écoles), l'atelier illustre la multiplicité des activités en faveur des acteurs de l'éducation que le programme Erasmus + soutient.

Projet « My roots, my country, our Europe »

Ecole maternelle Vauthier Raymond (Besançon)

L'école se trouve en quartier prioritaire de la politique de la ville et accueille de nombreux élèves issus de l'immigration. « My roots, my country, our Europe » est un projet d'échanges scolaires qui inclue cinq classes et cinq enseignants. Son objectif est de valoriser les différences grâce notamment aux méthodes de co-éducation qui consistent à impliquer les parents et à les faire intervenir dans le cadre d'ateliers de partage de leur culture. D'une durée de deux ans, le projet implique des partenaires bulgares, grecs, polonais et portugais. Il permet aux enseignants de développer de nouvelles compétences (parler devant une assemblée institutionnelle, gérer un budget...) et aux parents de se sentir plus intégrés et mieux valorisés. L'atmosphère de l'école s'est améliorée depuis la mise en place du projet.

Projet ISSKO

Lycée Stephan Liégeard (Brochon)

Pour une bonne mise en œuvre du projet, il est indispensable d'associer, en amont du dépôt de projet, le gestionnaire financier de l'établissement. C'est en effet lui qui justifie les dépenses du projet et traduit ses besoins financiers selon la réglementation française. Une équipe projet doit donc être constituée autour du binôme chef d'établissement - gestionnaire financier. Il est par ailleurs important que le gestionnaire financier connaisse le calendrier du projet et les activités planifiées. Des points d'étape doivent régulièrement être organisés entre les enseignants et le gestionnaire financier pour fluidifier les procédures et veiller au bon déroulé du projet. Dans son numéro de septembre 2019, la revue *Intendance* a publié des conseils pour aider les gestionnaires financiers dans ces activités qui nécessitent de distinguer les règles de la comptabilité publique française des règles de gestion Erasmus +.

Les clés de la réussite d'un projet Erasmus + :

- ▶ Partir d'un diagnostic pour définir son projet global ;
- ▶ En plus de l'équipe enseignante, associer les personnels administratifs qui doivent également devenir acteurs du projet ;
- ▶ Bien préparer tous les participants (enseignants accompagnateurs, élèves et parents) pour anticiper leurs appréhensions ;
- ▶ Faire témoigner les élèves bénéficiaires : la parole entre pairs est souvent le meilleur levier pour encourager les élèves à se sentir capable de partir.

ATELIER 4

QUELLES ACTIONS POUR FAIRE VIVRE LES VALEURS EUROPÉENNES ?



Animé par **Julien PEA**, directeur de la Maison de l'Europe de Bourgogne-Franche-Comté, l'atelier propose un panorama des outils sur lesquels les enseignants peuvent s'appuyer pour expliquer les institutions européennes à leurs élèves et aborder avec eux les valeurs européennes :

- ▶ En France, les 36 Maisons de l'Europe mènent des actions pédagogiques dans les classes pour expliquer le rôle et les missions des institutions européennes (<https://www.maisons-europe.eu/>) ;
- ▶ Les centres Europe Direct sont des relais d'information de proximité dans lesquels les enseignants trouveront de la documentation (https://europa.eu/european-union/contact/meet-us_fr) ;
- ▶ Le Conseil de l'Europe met à la disposition des enseignants et de leurs élèves des ressources pédagogiques pour aborder les valeurs européennes (<https://edoc.coe.int/fr/404-outils-pedagogiques>) ;
- ▶ La Commission européenne propose un espace en ligne dans lequel les enseignants trouveront du matériel pédagogique : jeux, vidéos, quizz, activités... (https://europa.eu/learning-corner/home_fr).

Qu'est-ce qu'être Européen ?

C'est partager la culture de la démocratie et éprouver certaines valeurs telles que les droits

de l'homme, la diversité culturelle, la justice ou encore l'égalité.

Rôle de l'éducation et du programme Erasmus +

Depuis 1987, l'ambition du programme Erasmus est de développer la conscience et la citoyenneté européennes de ses acteurs et participants. Un objectif qui reste d'actualité en cette période d'instabilité politique et de montée des extrémismes dans plusieurs pays d'Europe. La jeune génération est parfois tiraillée entre nationalisme et intégration. Parallèlement, les attentats de 2015 ont généré une prise de conscience politique de l'importance de l'éducation et de la transmission des valeurs européennes dans la construction d'une société plus ouverte et plus inclusive.

L'éducation a une influence sur les élèves, sur leur savoir-être (respect, tolérance, ouverture...), sur leurs savoirs (connaissances et compréhension de l'Histoire, de la politique, de l'économie...) et sur leurs savoir-faire (observation, analyse, esprit critique, coopération...), bref sur tout ce qui peut faire d'eux des citoyens conscients et éclairés.

Les obstacles à lever :

- ▶ Au cours des échanges, il apparaît que les établissements, et même les projets Erasmus +, ne mettent pas suffisamment l'accent sur les valeurs européennes. L'avis général est que chaque bénéficiaire d'une mobilité ou d'activités de partenariat Erasmus + devienne un ambassadeur du programme et des valeurs européennes ;
- ▶ Certains témoignages soulignent la difficulté de transmettre les valeurs européennes dans des classes où certains élèves sont issus de pays non européens et où les échanges peuvent parfois aboutir à de vives polémiques.

VENDREDI
8 NOVEMBRE

LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ERASMUS + DANS LES TERRITOIRES

« La proximité est le mot-clef lorsqu'on agit sur le territoire. Nous agissons au plus proche du quotidien de nos concitoyens. En même temps, le défi que nous avons tous à partager est d'agir au niveau européen », lance **Sladana Zivkovic, maire adjointe de la ville de Dijon, en charge des Relations internationales et du Tourisme.** Elle estime que sa mission consiste à « toucher les jeunes les plus éloignés de l'Europe en travaillant étroitement avec les Missions locales » et rappelle la présence, dans les territoires, de structures qui « accompagnent les porteurs de projets, comme la Maison de l'Europe ou les Centres d'Information Europe Direct ». Selon elle, l'augmentation du budget du programme Erasmus + doit aller de paire avec une simplification des dossiers de candidature et des démarches pour monter des projets.



« Les jeunes qui sont partis sont les plus à même de convaincre les autres de l'intérêt de partir »

Marylène Fiard, vice-présidente de l'Union nationale des Missions locales

Marylène Fiard, vice-présidente de l'Union nationale des Missions locales, présidente de l'Association régionale des Missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes et maire adjointe de la ville d'Annecy, rappelle la préoccupation des Missions locales : « l'insertion des jeunes décrocheurs de 18 à 25 ans, par une prise en charge globale, dans tous les domaines : santé, logement,

formation, emploi... ». « Partir à l'étranger, quitter sa région et son cocon » fait partie, selon elle, des leviers qui favorisent l'insertion de ces jeunes. Elle souligne l'importance du consortium coordonné par l'Union nationale des Missions locales dans lequel 9 des 13 associations régionales de Missions locales sont impliquées. Ce consortium organise pour les jeunes des mobilités en Europe de 13 semaines : « 1500 jeunes de Missions locales sont partis depuis 2013 », chiffre-t-elle. La vice-présidente de l'Union nationale des Missions locales évoque le « déclic, la prise de conscience et la découverte de capacités que les jeunes ne soupçonnaient pas » pour parler du bénéfice de ces mobilités. « Ça agit comme un détonateur » insiste-t-elle avant de présenter le réseau des alumni développé par le consortium. Son objectif : « des jeunes qui parlent aux jeunes » sur tout le territoire et principalement dans les zones rurales. « Tous les jeunes doivent avoir les mêmes droits, qu'ils soient localisés au fond d'une vallée alpine ou à Lyon », insiste-t-elle avant de conclure : « Les jeunes qui sont partis sont les plus à même de convaincre les autres de l'intérêt de partir ».

Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon, décrit « son engagement dans l'égalité des chances ». Elle s'implique « pour un meilleur accès aux parcours d'excellence et pour décomplexer les élèves dans la pratique des langues vivantes » au sein de son académie qui est « la deuxième académie rurale en France, derrière Limoges ». Elle affirme son souhait « de développer la mobilité dans tous les collèges et les lycées, y compris dans ceux situés dans les zones les plus rurales ». Elle croit beaucoup dans l'efficacité des témoignages de jeunes : « l'éducation par les pairs, c'est ça qui marche. Les jeunes qui reviennent doivent parler à ceux qui ne sont pas encore partis. »



Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France/ Education Formation, rejoint les précédents intervenants sur le rôle que doivent jouer les jeunes déjà partis, sur l'importance qu'ils deviennent des ambassadeurs de la mobilité et qu'ils encouragent leurs pairs à partir. Elle souligne par ailleurs l'obstacle à la mobilité qu'est l'éloignement géographique pour les jeunes issus des territoires ultra-marins ou ruraux. « La clef de la réussite, c'est le maillage du territoire grâce aux têtes de réseaux, comme les Missions locales, les collectivités et les développeurs territoriaux, qui animent la connaissance administrative des procédures européennes », assure-t-elle.



« La clef de la réussite, c'est le maillage du territoire grâce aux têtes de réseaux »

*Laure Coudret-Laut,
directrice de l'Agence Erasmus+
France / Education Formation*

« Notre pays n'est pas très grand, ni très large, mais il est très long. L'enjeu est d'atteindre les personnes qui vivent le plus au Nord ou le plus

au Sud. C'est là où il y a peu de projets », résume **Angela Andersson, directrice de l'Education au Conseil suédois pour l'Enseignement supérieur - Agence Erasmus+ Suède**. Elle insiste sur la nécessité de « créer des réseaux, non seulement entre les agences nationales Erasmus+, mais aussi dans les territoires, afin que le programme soit accessible à tous les citoyens ». En Suède, le désir de découvrir l'Europe et les pratiques de ses homologues européens n'est pas partagé par tous : « Beaucoup d'enseignants et de chefs d'établissements pensent qu'ils savent tout faire, n'ont rien à apprendre, et n'ont pas besoin d'aller voir ailleurs », décrit-elle. Pourtant, « il y a beaucoup de ségrégation dans notre système scolaire », assure-t-elle.

Marija Filipović Ožegović, directrice de la Fondation Tempus - Agence Erasmus+ Serbie, estime pour sa part, qu'« il faudrait, dans chaque école, une équipe dédiée au programme qui monte les projets ». Elle pointe également la difficulté d'accès au vocabulaire technique du programme et juge nécessaire de « traduire la langue des projets en langue normale », ce qui suscite l'adhésion de l'assistance. « Comment dépasser la bonne volonté des accompagnants ? » s'interroge-t-elle, au sujet de la manière de motiver les professeurs et les formateurs à s'impliquer dans le programme.

Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, évoque le travail nécessaire à mener avec l'Education nationale au sujet de la mobilité des élèves mineurs. « On nous dit qu'ils sont mineurs et qu'ils ne pourront pas partir. Or, dans la formation professionnelle, les mineurs partent. Certes, ils sont bien encadrés et sont accueillis par des structures connues. Il est donc nécessaire de travailler sur la qualité des projets et de bien préparer les mobilités ». Elle précise néanmoins qu'il est important pour les enseignants accompagnateurs « de repartir vite après l'installation des jeunes qui sont aussi là pour apprendre l'autonomie. On ne peut pas imaginer un accompagnement de bout en bout. Le jeune, même très jeune, doit se débrouiller seul et se confronter à un environnement qui n'est pas le sien ».



« Nous, les petites mains, nous n'avons pas d'encouragement financier, et nous dépendons de la bonne volonté de notre chef d'établissement de nous allouer une part de la DHG (dotation horaire globale) au titre de l'ingénierie de projet. Dans mon établissement, cela fonctionne, mais qu'en est-il ailleurs ? », interroge une enseignante. La salle applaudit. Laure Coudret-Laut répond en précisant qu'« une inspectrice émérite a travaillé sur ce dossier et que son rapport est à l'étude au ministère ». Elle ajoute que « les frais de gestion prévus dans le financement du projet peuvent être utilisés pour cela ». Nathalie Albert-Moretti appuie les propos de la directrice de l'agence française et estime que les délégués académiques aux relations européennes et internationales se doivent de diffuser la culture de la mobilité auprès des chefs d'établissements.

Le responsable des relations internationales d'une grande école intervient : « Arriver à

convaincre les personnels de s'engager dans des projets de mobilité n'est pas facile. Peut-être faudrait-il que ces missions soient intégrées aux fiches de postes ? Car monter des dossiers relève de l'ingénierie de projets et fait appel à des compétences qui doivent être reconnues », suggère-t-il. « Le gouvernement doit affirmer cette volonté dans les actes et les moyens et pas uniquement dans les discours. », regrette-t-il.

« À quelques mois de la programmation 2021-2027, le challenge est de repenser les fonctions afférentes au montage et au suivi des projets, parce que les dotations des établissements ne prennent pas forcément en compte leur rétribution alors que les chefs d'établissements aimeraient pouvoir le faire », poursuit une autre participante. La piste d'« une personne dédiée à l'ingénierie de projet pour un groupe d'établissements » est suggérée par Laure Coudret-Laut.

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Erasmus+ Educ & Form @ErasmusplusFR [Suivre](#)

« La mobilité c'est le cœur battant de l'Europe » @GabrielAttal « Trop de citoyens et de jeunes en particulier pensent que #ErasmusPlus ce n'est pas pour eux... Il faut aller vers eux. Aux porteurs de projets : soyez ambitieux !» Merci 🇪🇺
#conferasmus #Erasmus #Jeunesse

02:42 - 8 nov. 2019



« L'objectif est de permettre, dès 2024, à la moitié d'une classe d'âge de partir au moins six mois au cours de sa vie dans un autre pays européen »

Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

▼
Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, intervient par l'intermédiaire d'une vidéo projetée aux participants. Soulignant que « la mobilité est le cœur battant de l'Europe », il rappelle que « l'objectif est de permettre, dès 2024, à la moitié d'une classe d'âge de partir au moins six mois au cours de sa vie dans un autre pays européen ». Il milite pour « un programme Erasmus + plus inclusif » et regrette que « trop de jeunes pensent que la mobilité est trop compliquée et qu'elle n'est pas faite pour eux ». Le secrétaire d'Etat encourage « les synergies entre les fonds européens qui permettront davantage d'opportunités ».

« C'est une grande satisfaction de s'exprimer sur un programme européen qui ne subira pas de coupe budgétaire, mais au contraire, devrait voir ses fonds au moins doubler. Ce sont des difficultés de « riches » que d'avoir à suivre une augmentation de budget », se réjouit **Arnaud Danjean, député européen**. Il prône cependant la prudence d'ici au vote du budget européen, qui a pris du retard mais qui devrait être bouclé au deuxième semestre 2020. « On peut d'ores et déjà commencer à travailler sur les projets des sept prochaines années », assure-t-il. Evoquant la question de la simplification, réclamée de tous, il estime que « tout le monde doit jouer le jeu pour que la simplification soit possible de haut en bas. Certes, la mise en œuvre politique dépend de la Commission européenne qui en fixe le cadre, mais la mise en œuvre est du ressort des agences nationales ». L'eurodéputé confirme que « des propositions pour améliorer la fluidité des procédures » figurent dans les textes votés.

Se réjouissant de l'association de la Serbie à ces journées, il rappelle « l'importance de l'ouverture du programme Erasmus + à des pays qui ont vocation à rejoindre l'Union européenne ». « Concrètement, pour beaucoup de pays et de collectivités, Erasmus + relève encore d'une forme d'élitisme. Plus on va au Centre et à l'Est de l'Europe, plus on fait face à cette problématique » précise-t-il, ajoutant que « certains de ces pays sont confrontés à une véritable fuite des cerveaux et qu'il serait fâcheux que la mobilité y contribue ».



« La simplification est une des clefs pour que le programme soit plus inclusif, mais elle n'est pas la seule. La clef principale est la qualité des projets et des acteurs. »

Ute Haller-Block, chef de l'unité coordination Erasmus + à la Commission européenne

▼
Ute Haller-Block, chef de l'unité coordination Erasmus + à la Commission européenne, précise qu'après la phase actuelle des trilogues, qui sont les discussions techniques entre la Commission, le Conseil et le Parlement européens, « l'idée politique de ce que le programme devrait être sera fixée dès le premier semestre 2020 pour un programme qui débute le 1er janvier 2021 ». En parallèle, « de nombreuses consultations sont menées avec les agences nationales, les porteurs de projets et les politiques, notamment sur les différentes actions du programme ». L'objectif est « de publier l'appel à propositions, assorti d'un guide permettant de définir la déclinaison pratique du futur programme, qui sera dans la continuité de l'ancien et qui en proposera une version améliorée ». Ute Haller-Block souligne que le terme « proximité » est un mot-clef. « Ce n'est pas nous, depuis Bruxelles, qui mettons en œuvre ce programme d'excellence et d'inclusion, mais les acteurs des territoires », reconnaît-il. Il ajoute que le programme doit subir des simplifications d'un point de vue financier, avec la mise en œuvre de forfaits, pour les partenariats notamment. « La simplification est une des clefs pour que le programme soit plus inclusif, mais elle n'est pas la seule. La clef principale est la qualité des projets et des acteurs. Les chartes existantes dans l'enseignement supérieur doivent être étendues à la formation professionnelle et à l'enseignement scolaire. J'aime aussi beaucoup l'idée de regrouper les établissements bénéficiaires en consortia. Cela répond aux besoins des petites structures », précise-t-il.

« À nous d'être inventifs, créatifs, et de coordonner le travail, pour penser ce que va être le passage à l'échelle », estime **Jean-François Chanet, recteur de l'académie de Besançon et de la région académique Bourgogne Franche-Comté**. Il insiste également sur « l'obligation de travailler autrement, avec d'autres services de l'Etat et d'autres acteurs, pour faire prévaloir la logique d'inclusion » et sur la nécessité pour « les acteurs de développer une capacité d'auto-évaluation qui leur donnera les moyens d'être dans la compétition ».

« Le prochain programme Erasmus + devrait être plus vert, mais aussi plus inclusif, dans l'acceptation européenne du terme, c'est-à-dire qui dépasse les seules problématiques du handicap », précise **Sébastien Thierry, directeur adjoint de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation**. Il propose une définition de ce que devrait être un programme plus inclusif : « un programme ouvert aux jeunes rencontrant des obstacles d'ordres sociaux ou économiques, des discriminations ou encore des obstacles géographiques ». « Le programme actuel agit déjà en faveur de l'inclusion », se réjouit le directeur adjoint qui cite les bons résultats d'une enquête effectuée auprès de jeunes en mobilité (Note numéro 10 de l'Observatoire Erasmus + : https://issuu.com/agence/docs/2772_observatoire_10). « En France, quatre étudiants sur dix sont boursiers sur critères sociaux, ce qui est supérieur à la proportion des étudiants boursiers au sein de la population étudiante générale. Six jeunes sur dix sont par ailleurs issus d'un milieu populaire », illustre Sébastien Thierry. Il rappelle enfin que l'intégration du handicap et la lutte contre le décrochage scolaire font partie des priorités européennes soutenues au niveau national, et qu'elles donnent lieu à des points supplémentaires lors de l'évaluation des candidatures.



Chanet Jean-François
@ChanetJF

Suivre

Inclusion, simplification, assouplissement, clés d'une meilleure appropriation par les acteurs et d'une plus grande équité face aux inégalités sociales, territoriales, et aux autocensures : fil conducteur des propos conclusifs d'[@ArnaudDanjean](#), [@UteHaller](#) et [@AntoineGodbert](#)



Erasmus+ Educ & Form @ErasmusplusFR

« La mobilité c'est le cœur battant de l'Europe » @GabrielAttal
« Trop de citoyens et de jeunes en particulier pensent que #ErasmusPlus ce n'est pas pour eux... Il faut aller vers eux. Aux porteurs de projets : soyez ambitieux !» Merci 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷...

04:12 - 8 nov. 2019 depuis Dijon, France

Antoine Godbert, ex-directeur de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, membre du Cercle Erasmus et conseiller municipal de la ville de Tours, présente les auditions menées, pendant l'été 2019, par un collège d'une vingtaine de personnalités, pour dégager des propositions techniques et stratégiques. « La flexibilité des durées des mobilités » a été évoquée comme un levier important pour rendre le programme accessible à « des jeunes pour qui un semestre de mobilité s'avère trop long ». « La Commission doit par ailleurs accompagner l'action des alumni, car les prescripteurs doivent aussi être ceux qui ont vécu ces mobilités », insiste-t-il. « L'internationalisation doit être inscrite au plus haut niveau, dans les conseils d'administration, les comités de pilotage, et pas seulement au niveau des acteurs », ajoute Antoine Godbert. Il alerte enfin sur la possibilité de « perdre cet Erasmus qui fait consensus » à cause d'une nouvelle « génération qui ne serait plus si fervente de mobilité ».

« Aujourd'hui, on sent une césure au sein des différentes classes socio-économiques, entre ceux qui partent découvrir d'autres territoires et ceux qui se sentent déconnectés de leur propre territoire. En tant que territoire industriel, la Région Bourgogne-Franche-Comté voit le problème s'accroître et se doit de relever ce défi », insiste **Maude Clavequin, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Université et de l'Evaluation**. Selon elle, « la mobilité européenne touche au cœur humaniste de la construction européenne » et il faut « vraiment faire naître l'identité européenne ». Elle plaide également pour « une forme de démocratisation de l'accès à la mobilité » et pour le dépassement de « l'autocensure ». Elle voit dans la mobilité des élèves des lycées professionnels et dans les mobilités courtes une solution : « La logique élitiste qui a prévalu pendant des années à travers ces échanges européens doit évoluer », conclut-elle.



« Aujourd'hui, on sent une césure au sein des différentes classes socio-économiques, entre ceux qui partent découvrir d'autres territoires et ceux qui se sentent déconnectés de leur propre territoire »

Maude Clavequin, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté





RETOMBÉES PRESSE

Les relais locaux, acteurs indispensables pour inciter les mobilités dans le cadre Erasmus +

par Camille Jourdan, le 12 novembre 2019



“

Comment les territoires encouragent-ils les mobilités de leurs jeunes, notamment de la formation professionnelle, à travers le programme Erasmus + ? Plusieurs éléments sont ressortis des discussions de la table ronde organisée le 8 novembre à Dijon, dans le cadre de la conférence proposée par l'Agence Erasmus + France / Education Formation.

Les relais locaux, en premier lieu, s'avèrent indispensables, pour garantir la « proximité » avec les potentiels bénéficiaires du programme européen. Les intervenantes ont ainsi évoqué l'importance de l'Education Nationale, des Maisons de l'Europe, des Centres d'Information Europe Direct, des Maisons Familiales et Rurales, ou encore des Missions Locales. Autant d'acteurs voués à informer et à accompagner les jeunes, dans le parcours Erasmus +. Dans cette optique, Marylène Fiard, présidente de l'association régionale des Missions Locales d'Auvergne Rhône-Alpes (AMILAURA), a rappelé la création, en 2018, d'un consortium des Missions Locales, qui mutualise la gestion des dossiers de mobilité Erasmus +. Ce regroupement compte d'ores et déjà 251 Missions Locales, dans 9 régions. Sa démarche s'inscrit dans la simplification des démarches administratives d'Erasmus +, véritable enjeu du nouveau programme actuellement en discussion au Parlement européen. « L'une des clés de la réussite de la démocratisation du programme est de libérer certains acteurs des contraintes administratives, en mutualisant celles-ci », a confirmé Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus + / Education Formation.

Réussir à convaincre tous les jeunes des bienfaits d'Erasmus +

L'un des grands défis des territoires reste cependant de parvenir à convaincre les jeunes de partir à l'étranger, et notamment ceux qui sont le plus éloigné de l'Europe. Parmi les obstacles : leur réticence à quitter leur région, des craintes économiques, ou encore cette fameuse lourdeur administrative. Laure Coudret-Laut a souligné ici la nécessité d'un « maillage territorial fin ». Là encore, la présence de relais locaux apparaît indispensable. « Les Missions Locales sont présentes sur tous les territoires, a rappelé Marylène Fiard, y compris ruraux. » Outre celles-ci, différentes structures s'efforcent d'accompagner les volontaires à remplir leurs dossiers, mais aussi à préparer leur séjour, et à assurer son bon déroulement. Face à ce travail colossal, plusieurs personnes dans la salle ont soulevé la nécessité de reconnaître, financièrement ou d'une autre manière, l'engagement des acteurs porteurs de projets Erasmus +, notamment dans les établissements scolaires et de formation professionnelle. L'agence Erasmus + France a signalé qu'une demande avait été formulée auprès du ministère de l'Education Nationale, afin d'utiliser les frais de gestion dans cet objectif.

Mais à côté de ces réseaux locaux, les plus à mêmes de convaincre les jeunes des bienfaits d'une mobilité semblent être, sans conteste, les jeunes. En ce sens, le consortium des Missions Locales soutient la création d'un réseau d'alumni : « Il faut que les jeunes parlent aux jeunes », a conclu Marylène Fiard.



Erasmus+ : un travail de proximité pour toucher les jeunes les plus éloignés de l'Europe



« La clef de la réussite, c'est le maillage du territoire, avec les têtes de réseaux, comme les Missions locales, le réseau de l'Europe, les collectivités et les développeurs territoriaux, qui animent la connaissance administrative des procédures européennes », déclare Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France. Elle s'exprime lors d'une table ronde dédiée à la mise en œuvre du programme Erasmus+ dans les territoires, durant la conférence annuelle Erasmus+, le 08/11/2019, au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, à Dijon. Une conférence annuelle organisée par l'Agence Erasmus+ France Education Formation, en partenariat avec les agences nationales Erasmus+ serbe et suédoise.

Laure Coudret-Laut relève deux problématiques françaises en matière de mobilité : les territoires ultra-marins et les jeunes en zone rurale. Elle salue à ce titre la mise en place par l'Union nationale des Missions locales d'un consortium pour accompagner le déplacement, les questions de logement et de stage des jeunes, auquel neuf associations régionales sur 13 adhèrent.

« Les jeunes doivent avoir les mêmes droits aussi bien dans le fond d'une montagne qu'à Lyon », déclare de son côté Marylène Fiard, vice-présidente de l'Union nationale des missions locales, présidente de l'association régionale des missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes et maire adjointe de la ville d'Annecy.

News Tank retranscrit les principaux échanges de cette table ronde, qui ont notamment porté sur :

- ▶ la nécessité de rendre le programme Erasmus+ plus inclusif ;
- ▶ l'importance des acteurs de proximité pour y parvenir ;
- ▶ le rôle majeur des alumni Erasmus+, sur lesquels les Missions locales s'appuient pour susciter le désir de mobilité chez leurs pairs, en milieu rural ;
- ▶ la nécessité de reconnaître l'ingénierie de projet des enseignants impliqués dans les mobilités des élèves ;
- ▶ la simplification administrative attendue pour réussir le passage à l'échelle.

Un programme plus inclusif : « Toucher les jeunes les plus éloignés de l'Europe »

« La proximité est le mot-clef lorsqu'on agit sur le territoire. Nous agissons au plus proche du quotidien de nos concitoyens. En même temps, le défi que nous avons tous à partager est d'agir au niveau européen », déclare Sladana Zivkovic, maire adjointe de la ville de Dijon, en charge des relations internationales et du tourisme.

Une nécessité de travailler plus en lien avec les Missions locales

Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'Académie de Dijon, qui est « la deuxième académie rurale en France, derrière Limoges », affirme son souhait « d'emmener tous les collèges et les lycées y compris dans les zones les plus rurales ».

Lire la suite ici : <https://education.newstank.fr/fr/article/view/168324/erasmus-travail-proximite-toucher-jeunes-plus-eloignes-europe.html>



Erasmus+ : « Aller vers des mobilités plus courtes, dans le supérieur aussi » (Laure Coudret-Laut)

news tank
higher ed & research
décider en toute connaissance

« Pour bouger les lignes, il faut aller notamment vers des mobilités plus courtes, dans le supérieur aussi. En effet, il faut davantage de flexibilité : partir un semestre n'est pas toujours envisageable pour une première mobilité », préconise Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, interrogée par News Tank, le 07/11/2019, à l'issue de la première journée de la conférence annuelle Erasmus+ qui se tient au conseil régional de Bourgogne Franche-Comté à Dijon.

Elle s'exprime alors que vient d'être publiée l'appel à propositions pour le programme Erasmus+ 2020, la dernière avant la prochaine programmation 2021-2027. « Le budget pour l'appel à propositions 2020 du programme est en hausse par rapport à 2019, avec 3,2 Md€ pour les 34 pays participants au programme », précise-t-elle.

Lire la suite ici : <https://education.newstank.fr/fr/article/view/167759/erasmus-aller-vers-mobilites-plus-courtes-superieur-aussi-laure-coudret.html>

ILS EN ONT AUSSI PARLÉ



LE BIEN PUBLIC

Dijon, capitale d'Erasmus durant deux jours

L'avenir du programme Erasmus discuté pendant deux jours à Dijon

Par Victorien Willaume, jeudi 7 novembre 2019



“

L'avenir du programme d'échanges Erasmus pour les cinq prochaines années : c'est le thème des conférences organisées de jeudi à vendredi, à Dijon. Un avenir où beaucoup plus de personnes pourront partir, grâce à un financement plus important.



Faire en sorte que beaucoup plus de monde parte à l'étranger est la principale ambition du plan Erasmus 2021-2027. © Radio France - Victorien Willaume

L'avenir du programme Erasmus. Voilà le sujet des deux jours de conférences organisées de jeudi à vendredi au Conseil régional de Bourgogne, à Dijon. Car le nouveau plan Erasmus 2021-2027 va bientôt être mis en place.

Il va permettre de développer encore le programme, notamment en faisant en sorte que beaucoup plus de monde parte. Pour arriver à cela, **le financement va être doublé**, selon la directrice France d'Erasmus + Laure Coudret-Laut. Cela va permettre de passer potentiellement de 100 000 personnes qui partent en mobilité aujourd'hui en un an, à 350 000.

Inciter les jeunes qui habitent à la campagne

Autre objectif du plan : **varier les profils**. Aujourd'hui Erasmus est surtout connu pour faire partir des étudiants, mais les organisateurs souhaitent aussi, même pour de courts séjours, qu'il y ait de plus en plus d'élèves d'école primaire, d'apprentis, d'enseignants, qui en bénéficient.

En fait, ce sont surtout les personnes qui habituellement ne s'inscrivent pas qui sont visées, comme les jeunes qui habitent à la campagne. D'après Laure Coudret-Laut, il faudrait les habituer, dès le plus jeune âge, à de courts séjours à l'étranger.

Entre 2014 et 2018, 7 677 mobilités ont eu lieu depuis les établissements de Bourgogne France Comté, dont **3 370 mobilités en Côte d'Or**.



 Erasmus+



AGENCE
ERASMUS+
FRANCE - EDUCATION & FORMATION



 Swedish Council for
Higher Education



 FOUNDATION
TEMPUS